



17 JUIN 2024

RE: MODIFICATION DES FRAIS DES REGISTRES DES SOCIÉTÉS

Dans le cadre du Plan de viabilité budgétaire 2024 du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, le commissaire des Territoires du Nord-Ouest, sur la recommandation du ministre de la Justice, a apporté des changements aux frais établis par règlement.

Effectifs le 1 Juillet, 2024, les nouveaux tarifs pour les services suivants seront:

- Remplissage de rapport annuel - \$150
- Enregistrement d'une société extraterritoriale qui exploite une entreprise à des fins lucratives - \$500
- Demand de commission ou de renouvellement commissaires aux serments - \$150
- Demand de commission ou de renouvellement notaire public - \$200

Toutes les questions peuvent être adressées au registre des sociétés a 767-9304 ou corporateregistries@gov.nt.ca

Sincèrement,

Matthew F. Yap
Directeur, Division des enregistrements
de documents officiels
Ministère de la Justice